

Cuffies

5 février 2019



**Réunion publique
de clôture de la
concertation
préalable**

Bienvenue



Projet d'usine de fabrication de laine
de roche dans le Soissonnais

Les principes de la concertation préalable



- Une procédure régie par le code de l'environnement, avec deux grands objectifs :
 - Informer le public et répondre à ses questions
 - Enrichir le projet par les propositions des participants
- Une procédure obligatoire ou facultative selon les caractéristiques du projet
- Une procédure qui intervient en amont d'un projet, en parallèle des premières études
- Trois principes régissent les échanges :
 - La transparence des informations
 - L'équivalence des prises de parole
 - L'argumentation des échanges

Le rôle du garant

- Un garant inscrit sur la liste nationale des garants de la CNDP
- Le garant a pour missions de :
 - Veiller au bon déroulement de la concertation et contribuer à sa réussite en facilitant les échanges
 - S'assurer de la qualité et de la sincérité des informations diffusées et de la bonne information du public
- Il est neutre et impartial
- Une procédure suivie d'un bilan du garant
- Contact : garant.concertation.rockwool@gmail.com

Comment participer à la réunion de ce soir ?



- Merci de vous présenter
- Posez votre question ou présentez votre point de vue de façon concise
- Attendez le micro pour parler : le débat est enregistré, il est important que les interventions soient audibles pour pouvoir être retranscrites

Pour celles et ceux qui souhaitent formuler une question ou donner un avis par écrit, une feuille est à votre disposition. Une hôtesse passera les récupérer pendant la réunion et les transmettra au garant.

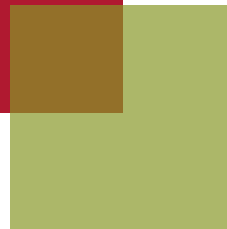


Programme

- 1.** Rappel du projet
- 2.** Le regard du garant
- 3.** Les observations de ROCKWOOL
- 4.** Conclusion

1.

Rappel du projet



ROCKWOOL en France : 40 ans d'expérience


- Une filiale française créée en 1978, générant plus de 800 emplois directs



10% Siège
15% Commercial
75% Industrie



Un isolant aux multiples qualités

- 
- Résistance au feu
 - Efficacité énergétique
 - Performance acoustique
 - Imputrescible
 - Bilan carbone positif en moins de 200 jours

Un marché en pleine croissance

- 44% de l'énergie consommée en France est utilisée par les bâtiments résidentiels et tertiaires, dont les 2/3 pour le chauffage



- L'isolation et l'efficacité énergétique, des priorités de la politique énergétique :
 - Grenelle de l'environnement de 2008, norme RT 2012
 - Plan Climat : 500 000 logements à rénover par an

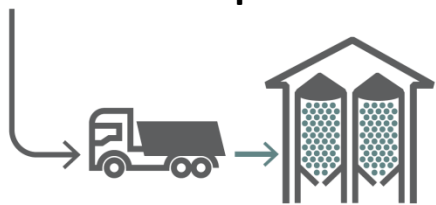
Une nouvelle usine à créer en France

- Des développements successifs de l'usine de Saint-Éloy-les-Mines qui ne permettent plus d'augmenter sa capacité de production
- À moyen terme, des perspectives de développement dans les pays voisins (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni)

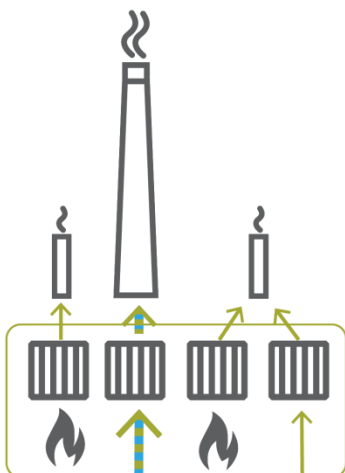


La fabrication de la laine de roche étape par étape

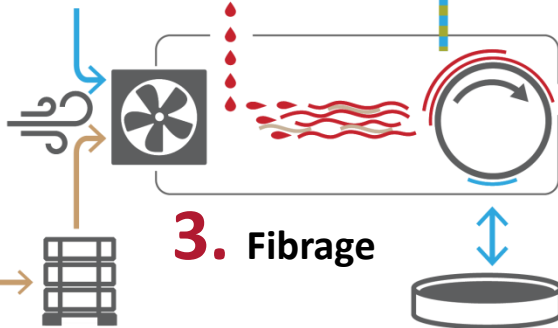
1. Réception des
matières premières



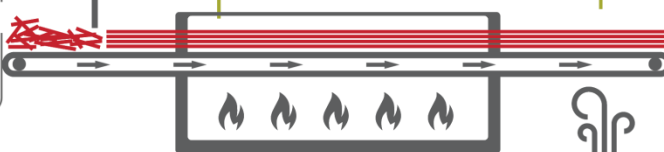
2. Fusion
électrique



3. Fibrage



4. Formation, cuisson et
refroidissement du matelas



5. Découpe et
préparation des produits



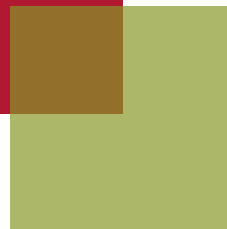
Plus de

110 000

tonnes de laine de
roche produites par an

2.

**Le regard du
garant**



François Desmazière

Garant de la concertation préalable

L'annonce de la concertation

- Un **affichage légal** dans 32 communes le 18 décembre 2018
- Deux **annonces légales** dans *L'Union*, les 18 décembre et 2 janvier
- **38 jours de concertation**, entre le mercredi 2 janvier et le vendredi 8 février 2019

ROCKWOOL

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Au titre de l'article L.121-16 du code de l'environnement

Projet d'usine de fabrication de laine de roche dans le Soissonnais

Objet de la concertation préalable
Afin de répondre aux besoins du marché français, ROCKWOOL FRANCE SAS, filiale française du groupe ROCKWOOL, envisage la création d'une nouvelle usine de fabrication de laine de roche sur le site de la ZAC du Plateau, dans le Soissonnais, sur les communes de Courmellez et de Pisy.
L'usine projetée, d'une capacité annuelle de production supérieure à 110 000 tonnes de laine de roche, comprendrait un site de réception et de stockage des matières premières, des bâtiments dédiés à la production de laine de roche avec plusieurs cheminées, un espace logistique pour l'expédition par poids lourds des produits finis, un bâtiment dédié aux services administratifs et aux salariés. En phase exploitation, 130 à 150 emplois seraient créés.

Organisation de la concertation préalable
La concertation préalable est organisée conformément aux articles L.121-16 et L.121-16-1 du code de l'environnement, sous l'égide de Monsieur François Demazière, garant inscrit sur la Liste nationale des garants de la Commission nationale du débat public.

La concertation préalable se déroulera du 2 janvier au 8 février 2019

Modalités de la concertation préalable
- Un site internet www.soissons.rockwool.fr comprenant un formulaire de dépôt d'avis ou de question
- Un dossier de concertation disponible dans les mairies concernées par le projet et lors des réunions publiques
- Un dépliant d'information doté d'un coupon T (pour déposer un avis ou une question), diffusé dans les mairies concernées par le projet et lors des réunions publiques

En outre, 5 réunions publiques sont organisées :

- 1 réunion publique d'ouverture
- Mardi 8 janvier 2019 à 18h30 à COURMELLEZ (Salle polyvalente)
- 3 réunions publiques thématiques
- Mardi 22 janvier 2019 à 18h30 à BELLEU (Espace culture) : Maître des impacts environnementaux
- Jeudi 24 janvier 2019 à 18h30 à SOISSONS (Salle des fêtes - Hôtel de Ville) : Emploi, formation et retombées économiques
- Vendredi 1^{er} février 2019 à 18h30 à CHAUDUN (Salle Polyvalente) : Paysage et maîtrise des nuisances
- 1 réunion publique de clôture
- Mardi 5 février 2019 à 18h30 à CUFFIEG (Salle Prestige, Les Terrasses du Mail)

Des questions peuvent être adressées au garant par voie dématérialisée, à l'adresse e-mail : garant.concertation.rockwool@gmail.com

Suites de la concertation préalable
À l'issue de la concertation préalable, dans un délai d'1 mois, le garant transmet son bilan à ROCKWOOL FRANCE SAS qui le publie sans délai sur son site internet (articles L.121-16-1 et R.121-23 du code de l'environnement).
À compter de la publication du bilan du garant, ROCKWOOL FRANCE SAS dispose de deux mois pour publier sur son site internet les mesures qu'il juge nécessaires de mettre en place pour tenir compte des enseignements tirés de la concertation. (articles L.121-16 et R.121-24 du code de l'environnement).

CONTACT
ROCKWOOL FRANCE SAS
111 Rue du Château-des-Rentiers - 75013 PARIS - 01 40 77 82 82
www.soissons.rockwool.fr

5 réunions publiques

COURMELLES

**Réunion publique
d'ouverture**

Salle polyvalente,
Mardi 8 janvier 2019 à 18h30

SOISSONS

**Réunion publique
thématique « Emploi,
formation et retombées
économiques »**

Salle des fêtes - Hôtel de Ville,
Jeudi 24 janvier 2019 à 18h30

CUFFIES

**Réunion publique
de clôture**

Salle Prestige - Les Terrasses du Mail
Mardi 5 février 2019 à 18h30

BELLEU




**Réunion publique
thématique « Maîtrise
des impacts
environnementaux »**

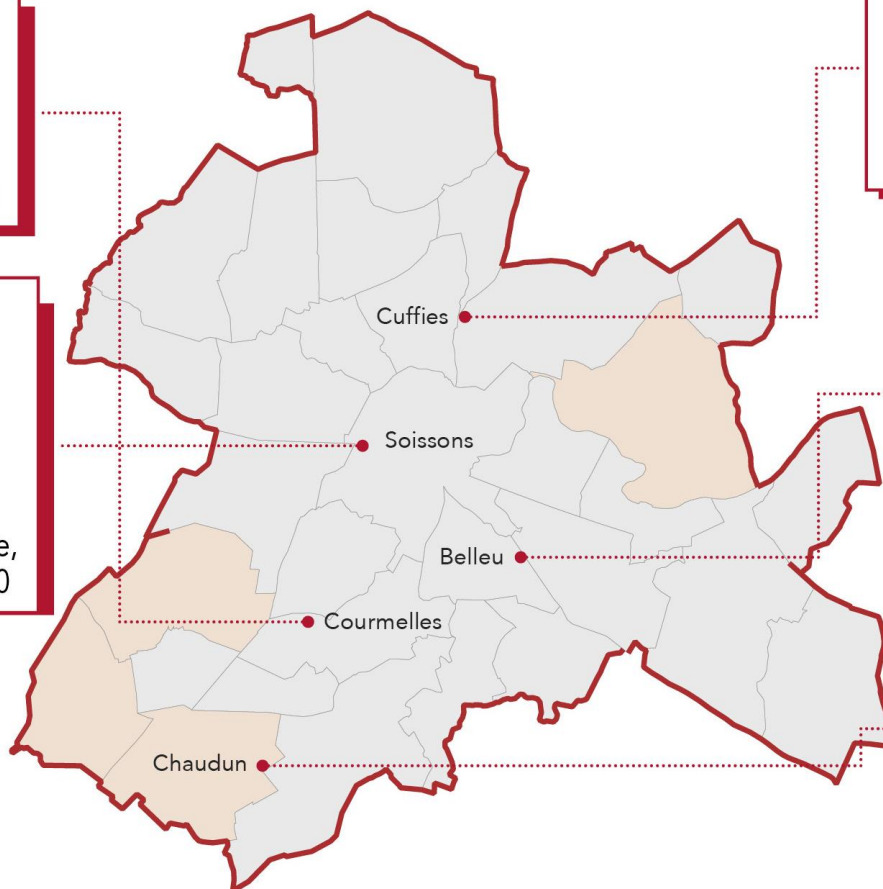
Espace culturel,
Mardi 22 Janvier 2019 à 18h30

CHAUDUN

**Réunion publique
thématique « Paysage
et maîtrise des nuisances »**

Salle polyvalente,
Vendredi 1^{er} février 2019 à 18h30

-  Périmètre de la concertation préalable
-  Communes de la Communauté d'agglomération du Soissonnais
-  Autres communes



Le dispositif d'information

- **Des supports rendus publics dès le 18 décembre 2018**
- Dossier d'information :
 - Plus de 400 exemplaires distribués aux collectivités
- Dépliant :
 - Plus de 1 000 exemplaires distribués aux collectivités
 - 1 200 exemplaires boîtés à Chaudun, Courmelles, Missy-aux-Bois, Ploisy, Saconin-et-Breuil, Vauxbuin
- Affiches des réunions publiques pour toutes les collectivités
- Site internet : soissons.rockwool.fr



Les avis et questions exprimés

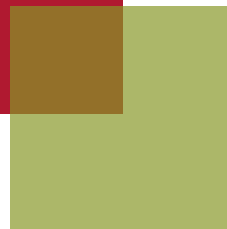
- Réunions publiques : 238 participants et 113 interventions
- 6 avis reçus par coupon T
- 5 questions et 4 avis sur le site internet (au moyen des formulaires)
- 3 sollicitations du garant par Internet
- 405 utilisateurs du site internet depuis son ouverture le 18 décembre 2018
- 3 contributions :
 - Collectif de riverains Berzy le Sec, Chaudun, Courmelles, Missy aux Bois, Soissons, Vauxbuin
 - Collectif de riverains de Dommiers
 - Réseau de transport d'électricité (RTE)



Les premiers enseignements du garant

2.

**Les observations
de ROCKWOOL**





Les observations générales sur la concertation préalable

- Une étape intéressante et indispensable pour le public et pour ROCKWOOL
- Une affluence moyenne de 60 participants par réunion publique, avec près de 250 participants au total
- Un **faible nombre d'avis mais de très nombreuses questions**, aussi bien lors des réunions publiques qu'avec les autres moyens d'expression
- Des questions précises auxquelles ROCKWOOL a répondu autant que faire se peut compte tenu de l'état d'avancement du projet
- Une démarche d'échanges globalement appréciée et nécessaire au regard des préoccupations du territoire



Les points débattus et les préoccupations (1/2)

- La **dispersion des rejets** compte tenu de la configuration géographique du Soissonnais
- Les **volumes annuels** des rejets de la future installation
- Le classement **Seveso** de la future usine
- Le **développement futur** de l'usine et l'utilisation de l'espace sur la parcelle identifiée
- L'utilisation de la **ressource en eau** et les risques en période de sécheresse
- La **gestion des déchets** sur le site



Les points débattus et les préoccupations (2/2)

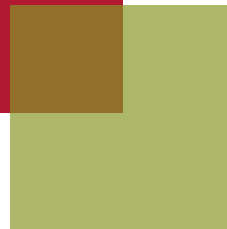
- Les autres projets de **ROCKWOOL** dans le monde, en particulier aux États-Unis
- La provenance des **matières premières**
- La circulation des **poids lourds** et ses impacts
- **Les cheminées et l'intégration paysagère** de la future usine
- L'impact de l'usine sur l'activité et l'avenir de **l'Aérodrome**



Les points partagés

- Une **opportunité en termes d'emplois**
- Des **retombées économiques** qui doivent profiter au Soissonnais
- Le recours à un **four électrique** comme moyen de réduire les émissions
- La **récupération des eaux de pluie** pour limiter les prélèvements sur le réseau
- La **gestion des déchets** interne au site

**Retour sur
quelques
thèmes débattus**

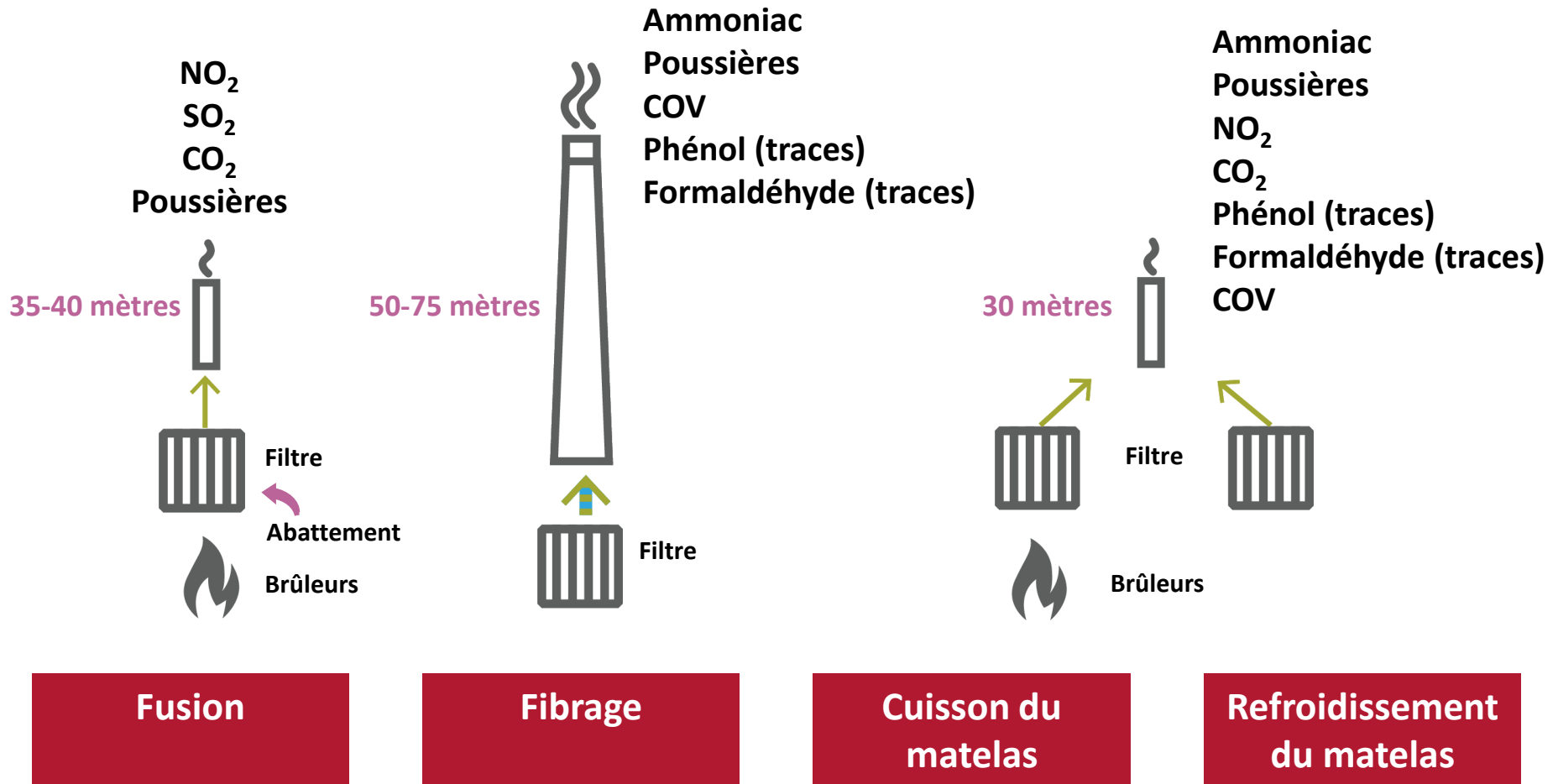




Le processus d'autorisation

- Toute ICPE requiert la réalisation d'un **dossier de demande d'autorisation** :
 - Étude d'impact dans plusieurs domaines (eau, rejets, faune/flore, trafic, bruit, santé...)
 - Étude de dangers
- **Instruction** du dossier de demande d'autorisation par les services de l'État et par l'ARS
- **Enquête publique**
- Délivrance d'un **arrêté préfectoral** précisant les exigences environnementales de l'ICPE

Les rejets dans une usine de laine de roche



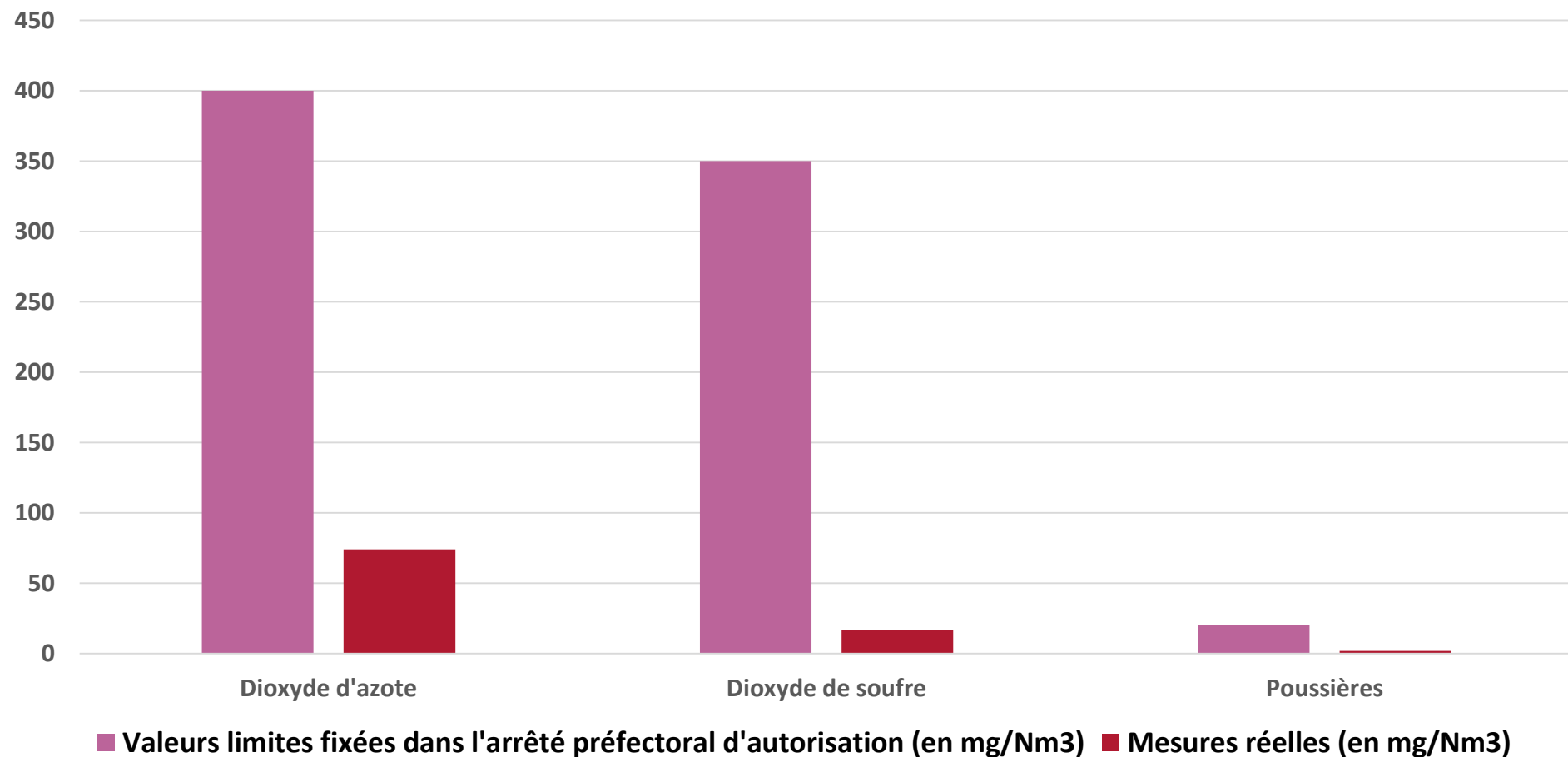


Les rejets du projet du Soissonnais

- La nature des rejets est connue mais les concentrations et volumes de rejets seront déterminés *via l'étude d'impact réalisée en vue de l'enquête publique* :
 - Les caractéristiques précises des équipements ne sont pas connues
 - Des études détaillées sont requises sur le **four électrique, d'une capacité inédite** pour ROCKWOOL
- **L'exemple de Saint-Éloy-les-Mines** :
 - Un **contexte environnemental complexe**, avec une topographie en cuvette et une usine au cœur de la ville
 - **3 lignes de production** (dont 2 fours à coke)
 - Une capacité annuelle de production de **240 000 tonnes**

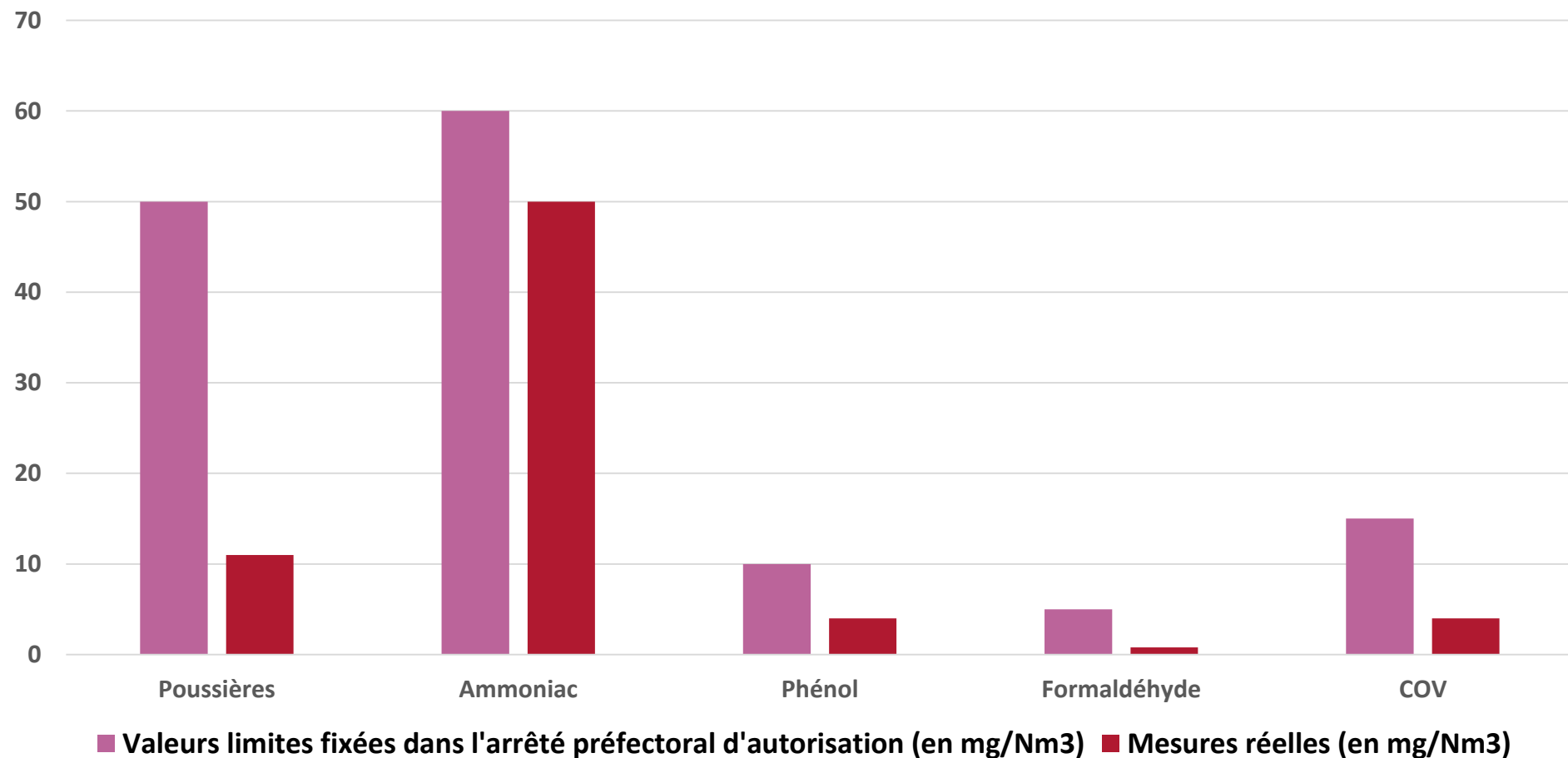
Comparaison des mesures réelles et des valeurs limites à Saint-Éloy-les-Mines

Sortie de la cheminée « fusion »



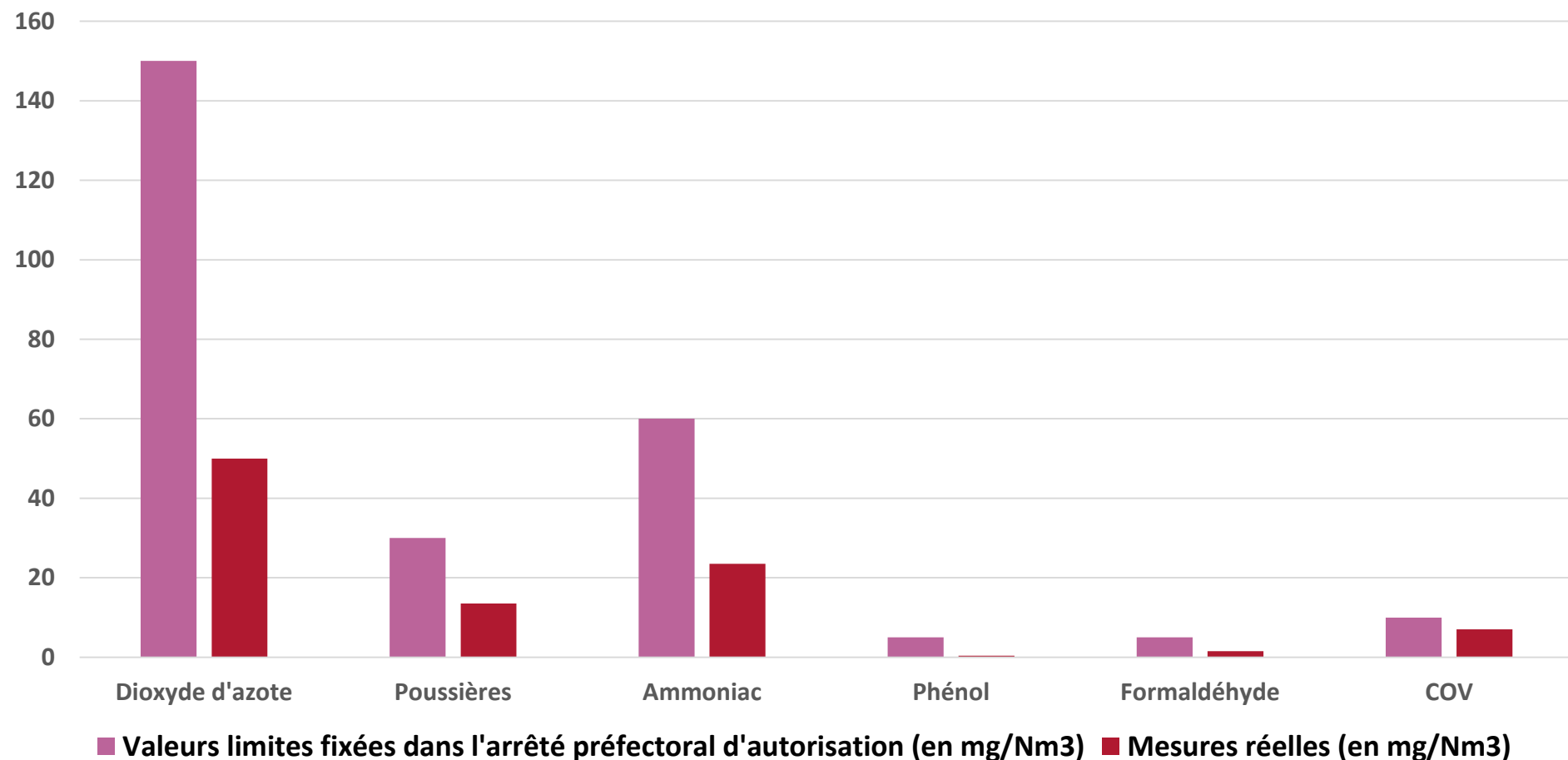
Comparaison des mesures réelles et des valeurs limites à Saint-Éloy-les-Mines

Sortie de la cheminée « fibrage »

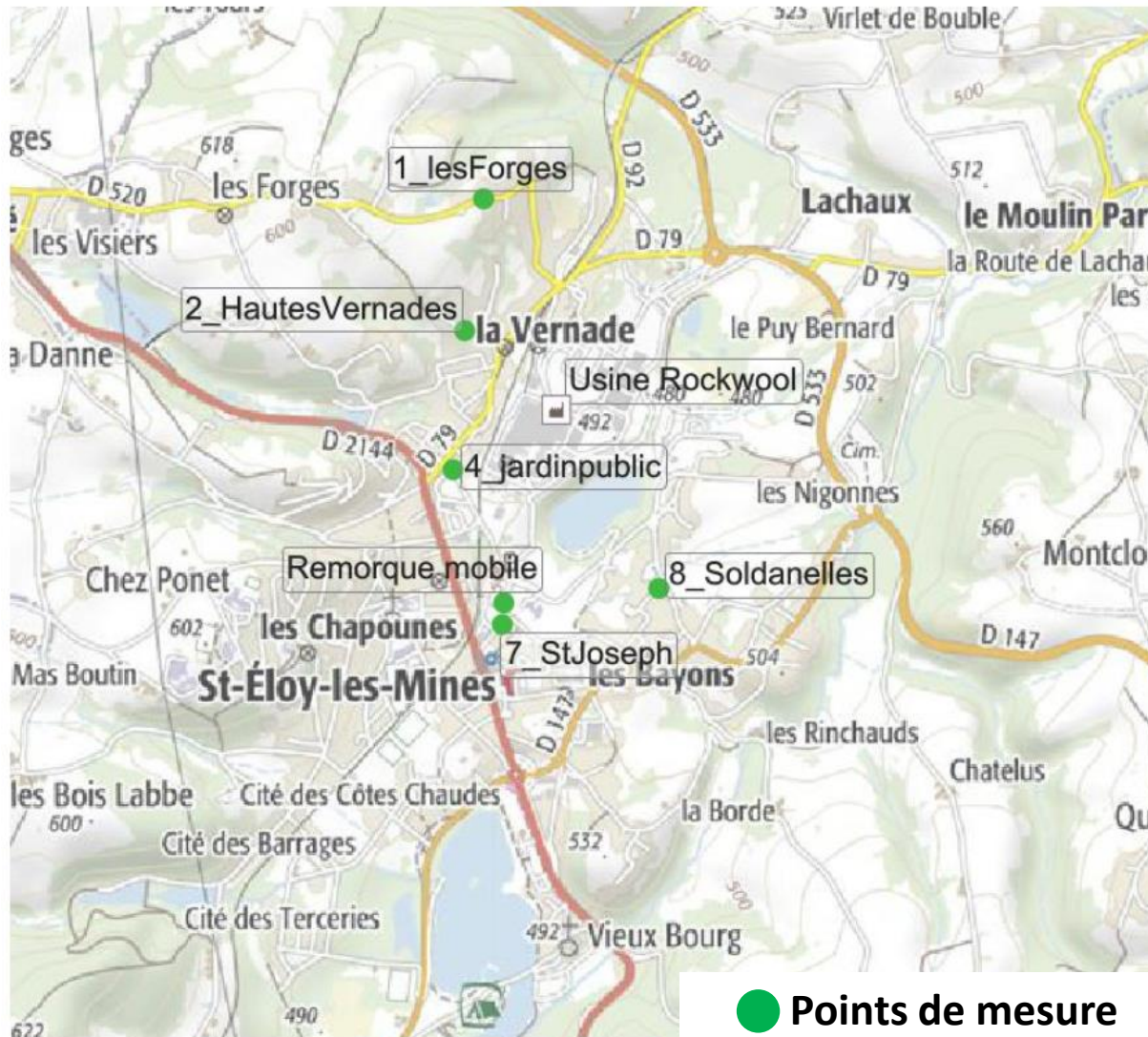


Comparaison des mesures réelles et des valeurs limites à Saint-Éloy-les-Mines

Sortie des cheminées « cuisson et refroidissement du matelas »



La qualité de l'air aux abords de l'usine : les mesures d'ATMO





La qualité de l'air aux abords de l'usine : conclusions d'ATMO

- **Dioxyde d'azote** : « *Les niveaux de dioxyde d'azote, polluant essentiellement lié à la circulation automobile, peuvent être considérés comme faibles. »* »
- **Particules fines (PM10)** : « *Les relevés de particules en suspension PM10 sont conformes à ceux habituellement enregistrés dans la région, avec une réelle homogénéité spatiale. »* »
- **Dioxyde de soufre** : « *Les niveaux de dioxydes de soufre sont très faibles, les plus faibles enregistrés depuis la mise en place des campagnes de suivi sur la commune. »* »
- **Phénol, formaldéhyde et ammoniac** : « *les niveaux sont homogènes et ne révèlent aucun impact réellement quantifiable en provenance de l'usine. [...] Les valeurs sont très en deçà des seuils préconisés par les organismes de référence [...] »* »



Les rejets - Conclusions

- **À Saint-Éloy-les-Mines :**

- Un contexte environnemental complexe
- Des mesures en sortie de cheminées **très en-deçà des valeurs limites**
- Un impact très faible sur la qualité de l'air

- **Dans le Soissonnais :**

- Un four électrique et des MTD qui permettront de diminuer encore ces rejets (CO₂) et d'éviter l'utilisation d'énergie fossile
- Une capacité inférieure par rapport à Saint-Éloy-les-Mines (110 000 tonnes contre 240 000), des volumes de rejets qui seront donc moindres



La gestion de l'eau

- Des prélèvements en eau réduits grâce à la **récupération des eaux de pluie**
- Un **traitement et une réutilisation en interne** des eaux industrielles
- Une consommation évaluée à **10 m³/h maximum**, soit 80 000 m³/an ce qui représente la consommation d'eau annuelle de 700 ménages



Les circulations nécessaires à l'activité de l'usine ROCKWOOL




- **Approvisionnement en matières premières :** environ 20 camions par jour (sauf week-end)




- **Expédition des produits finis :** environ 80 poids lourds par jour (sauf week-end)

- Un trafic actuel supérieur à 19 000 véhicules/jour en semaine sur la RN2



Poids lourds - Les bonnes pratiques de ROCKWOOL (1/2)

- Des réponses au « **risque Waze** » (itinéraire au plus court par le réseau secondaire non-adapté) :
 - Des **restrictions** à envisager avec les autorités
 - La mise en place d'une **charte des bonnes pratiques** avec les transporteurs
 - Un projet en cours de **géolocalisation des camions** pour tracer les parcours des véhicules
- La création d'un **espace de réception** des poids lourds dans le site, pour éviter le stationnement dans la ZAC et aux alentours de celle-ci



Poids lourds - Les bonnes pratiques de ROCKWOOL (2/2)

- La création de **commodités pour les conducteurs** : douches, réfectoire, salle de repos
- Des **chargements et déchargements** sur des plages horaires définies, **sur rendez-vous** afin de lisser l'activité et éviter l'accumulation de véhicules aux abords du site
- Des accès à la ZAC perfectibles

Première piste architecturale





Les emplois directs



- En phase de construction : **80 personnes mobilisées en moyenne pendant 18 mois**, avec des pics à 300 personnes
- **En phase d'exploitation : 130 à 150 emplois directs créés**



- Des emplois allant du CAP au BAC + 5
- Caristes, ouvriers qualifiés, responsables de ligne, personnel administratif, ingénieurs



Les emplois attendus

**Opérateurs
hautement qualifiés**

25 personnes

Bac pro et niveau Bac + 2

**Ingénieurs
et Cadres**

8 personnes

Bac + 5 et +

**Techniciens
de maintenance**

25 personnes

Bac + 2/3

Opérateurs qualifiés

35 personnes

CAP / BEP

**130
personnes**

Caristes

15 personnes

CAP / BEP

Managers

14 personnes

Bac + 2/3

Fonctions support

8 personnes

Bac + 2/3

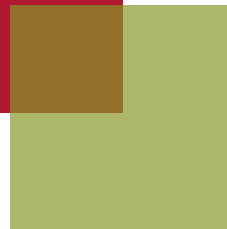


Le développement économique

- **300 à 400 emplois indirects et induits mobilisés**
- Des emplois mobilisés dans plusieurs secteurs :
 - **Logistique** (matières premières et produits finis) : de 6 à 7 M€ estimés par an, ROCKWOOL travaillera avec plusieurs transporteurs régionaux
 - **Gardiennage (5 ETP*), nettoyage (2 ETP*), blanchisserie et entretien espaces verts**
 - **Achat de matières premières locales** (palettes bois, films plastiques, dolomie, laitier de fonderie)
 - **Maintenance** : de 3 à 4 M€ par an de dépenses externes estimées
 - Non-courante : arrêts annuels 15 jours/an en moyenne, électricité, mécanique, chaudronnerie
 - Courante spécialisée

4.

Conclusions

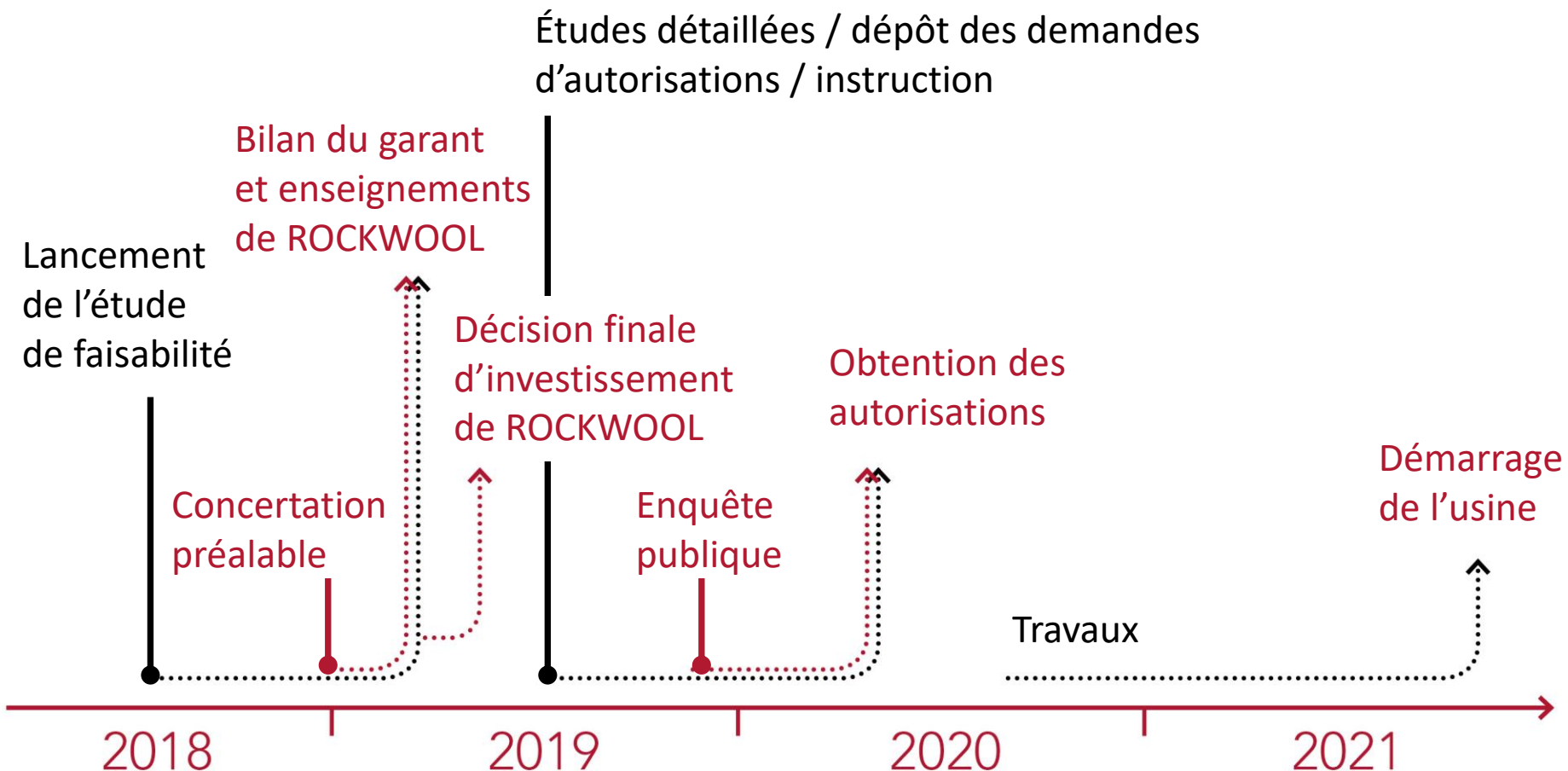




Les propositions et suggestions du public

- **Sur l'emploi :**
 - Garantir des emplois locaux
 - Recourir à des entreprises locales pour la construction et pour la sous-traitance
 - Mettre en place une clause sociale
- **Transformer les accès à la ZAC du Plateau** et interdire la traversée de Chaudun aux poids lourds
- **Maximiser la récupération des eaux pluviales** pour limiter les prélèvements sur le réseau
- Poursuivre durablement les **échanges avec le territoire**

Les prochaines étapes



 Poursuite des échanges

Quels enseignements pour les collectivités ?



S'informer et s'exprimer



Pour s'informer

- Le dossier de concertation
- Le dépliant
- Le site internet www.soissons.rockwool.fr



Pour s'exprimer (jusqu'au 8 février inclus)

- Le coupon T attaché au dépliant
- Un espace d'expression sur le site internet